

02024-04

Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

Publié le

ID : 033-213302722-20240118-23J0031-AU



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MARSAS



DÉCLARATION PRÉALABLE

DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 033 272 23 J0031 déposé le 04/12/2023, complet le 02/01/2024 et affiché le 15/12/2023	
Par :	Monsieur MOREL Alexandre
Demeurant à :	2, lot. Les Jardins du Coteau 33620 MARSAS
Sur un terrain sis à :	2, lot. Les Jardins du Coteau 33620 MARSAS 272 ZC 286
Nature des Travaux : Surface de plancher créée :	Extension de l'habitation existante 40 m ²

ARRÊTÉ

de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la commune de Marsas,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 18 novembre 2005,

Vu la modification n°1 approuvée le 21 février 2007,

Vu la demande de déclaration préalable présentée le 04/12/2023 par Monsieur MOREL Alexandre pour l'extension de l'habitation existante sur un terrain situé 2 lot. Les Jardins du Coteau à Marsas (33620) pour une surface de plancher créée de 40 m²;

Vu les pièces complémentaires reçues en Mairie en date du 02/01/2024.

ARRETE

Article 1: Il n'est pas fait opposition à la Déclaration Préalable susvisée.

A Marsas,
Le Maire,
Brigitte MISIAK
Signé électroniquement



Signé électroniquement par : Brigitte Misiak
Date de signature : 18/01/2024
Qualité : parapheur Maire Marsas